



En 2009, à Belém (Brésil), avait lieu la 6^e Conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes. Et pour la première fois, des apprenants, belges et français, y participaient et y ont pris la parole. Une prise de parole préparée à travers tout un processus de réflexion et de construction collective. C'était il y a 12 ans et un *Journal de l'alpha* y a été consacré quelques mois plus tard¹. Pourquoi alors en reparler aujourd'hui ? Parce qu'une nouvelle conférence, Confintea VII, est prévue pour juin 2022 au Maroc. Nous sommes aujourd'hui quasi à la veille de cette nouvelle conférence. Que peut-on déjà en dire ? Tentative d'analyse avec l'apport de la sociologie de Pierre Bourdieu.

La parole des apprenants est-elle réellement entendue par les politiques ?

Sylvie-Anne Goffinet, Lire et Écrire Communauté française

« Ils le méritent quand même parce qu'ils ont vécu des choses que c'est pas permis à tout le monde.

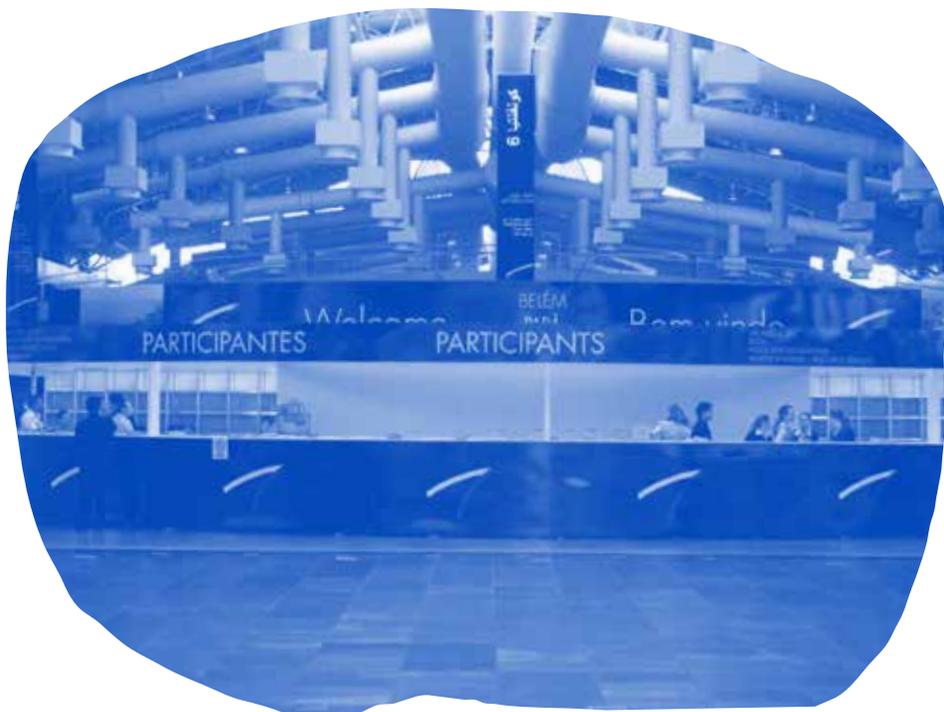
Et ça, pour moi, oui, c'est sacré. »

Témoignage de René, ancien SDF, le 2 novembre 2021
sur les ondes de le RTBF

¹ Confintea VI. 6^e Conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes, *Journal de l'alpha*, n°175, septembre 2010, www.lire-et-ecrire.be/jal175

Ce qui a retenu mon attention dans ces quelques mots de René sur le droit des personnes sans abri à un enterrement digne, c'est le terme « permis » pour signifier que ces personnes ont vécu des choses que personne ne devrait vivre mais que, par ailleurs, le fait de les vivre font de ces personnes des expert-e-s de leur vie et des questions qui y sont liées. Et je me suis dit : c'est exactement la même chose pour les personnes analphabètes, l'analphabétisme ne devrait pas exister mais, en même temps, les situations d'analphabétisme, de par l'expérience de vie qu'elles entraînent, font des personnes analphabètes des témoins privilégiés dont l'expertise doit être prise en compte.

Confintea VI : une première participation des apprenant·e·s à une conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes



Arrivée dans le grand hall du Centre de congrès de l'Amazonie où se tenait Confintea VI.
Photo : François Brizay

Un processus préparatoire : se former à l'analyse et construire une parole collective

En 2009, la participation d'apprenants aux conférences internationales ainsi que la reconnaissance de leur rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'éducation des adultes était un enjeu pour Lire et Écrire². C'est avec cet enjeu que l'association a participé à la Conférence paneuropéenne préparatoire à Confintea VI qui s'est tenue à Budapest en décembre 2008. Dans sa déclaration finale, cette conférence recommandait à l'Unesco « d'encourager les États membres à inclure des représentants des ONG, des OSC³, des employeurs, des syndicats, des prestataires privés et des apprenants adultes dans leurs délégations à Confintea VI » (recommandation n°21)⁴. Ce qui a pu se réaliser au niveau de Lire et Écrire, mais aussi de la Chaine des Savoirs (France), vu que des représentants d'apprenants ont participé à un long processus de préparation – construction d'une réflexion et d'une prise de parole collective – qui les a menés à Belém.

Ces apprenants qui se sont rendus à Belém en décembre 2009 pour participer à Confintea VI ne parlaient pas en leur propre nom mais au nom de tous et avaient préparé cette participation au cours de l'année 2009, en commençant par une rencontre d'apprenants à Édimbourg (Écosse), rencontre qui s'intitulait *Un temps pour l'apprentissage : préparer le chemin pour Confintea VI - La voix des apprenants adultes*⁵. Apprenants, opérateurs de formation et décideurs politiques y avaient débattu de la manière dont, dans

² Voir : Catherine STERCO, *Lire et écrire : une chance ? Un droit !* (édito), in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., pp. 6-8. Je vous invite à relire cet édito et l'ensemble de ce numéro, tant ce qui y est dit est parfois intense dans la prise de conscience de la place des apprenants, que ce soit à Confintea ou dans d'autres lieux où se prennent les orientations et les décisions politiques.

³ Organisations de la société civile.

⁴ *Déclaration paneuropéenne sur l'éducation des adultes, facteur d'équité et d'inclusion dans un contexte de mobilité et de concurrence*, Conférence paneuropéenne de préparation à Confintea VI, Budapest (Hongrie), 3-5 décembre 2008, p. 5, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000182978_fre

⁵ Organisée par l'organisme Scotland's Learning Partnership et le gouvernement écossais, en lien avec l'Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL).

leur région respective, la voix des apprenants est prise en compte dans la conception et la mise en œuvre des politiques d'éducation. Ils avaient aussi préparé des pistes pour qu'elle le soit davantage et rédigé une *Charte internationale des apprenants adultes*⁶ qui a ensuite été présentée à Confintea VI pour y faire reconnaître les droits des apprenants. L'article 1 de cette charte disait textuellement ceci : « *Tous les apprenants adultes ont le droit de participer à l'élaboration de la politique relative aux systèmes d'apprentissage pour adultes et à l'apprentissage tout au long de la vie.* » Pour les apprenants en alpha qui y participaient, Édimbourg a été l'occasion de prendre conscience de leurs droits et de la force que donne un regroupement de personnes qui parlent d'une même voix pour se faire reconnaître comme acteurs-partenaires dans la conception des politiques de formation et leur mise en œuvre. Du fait qu'ils étaient minoritaires à Édimbourg, ces apprenants ont aussi pris conscience que leur propre enjeu – faire reconnaître leur droit à la formation de base – n'était pas le même que ceux d'autres apprenants adultes⁷. Double prise de conscience donc : la force du collectif (le passage du « Je » au « Nous »)⁸ d'une part, l'apport essentiel d'apprenants ayant eu le parcours de formation le plus court et/ou le plus difficile d'autre part. La rencontre d'Édimbourg a également été « *très formatrice pour les apprenants en termes de pratique de la négociation, de prise de conscience des stratégies de communication* »⁹ et d'entraînement à la prise de parole, processus qui s'est poursuivi à Belém où les apprenants ont profité de chaque occasion pour mieux cerner le message qu'ils voulaient faire passer, pour s'entraîner,

⁶ www.resdac.net/documentation/pdf/charte_des_personnes_apprenantes/charte.pdf

⁷ Se retrouvaient là des apprenants adultes suivant tous types de formation, de l'alphabétisation aux formations de haut niveau ; la charte élaborée à Édimbourg a dès lors été le fruit d'un compromis.

⁸ Voir : Majo HANSOTTE, *Le Juste, l'Injuste et les intelligences citoyennes*, in *Journal de l'alpha*, n°192, 1^{er} trimestre 2014, pp. 12-29 (en particulier à partir de la p. 17), www.lire-et-ecrire.be/ja192

⁹ Pascale HILHORST, *Des apprenants préparent et participent à la rencontre*, in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., p. 34.

« choisissant leurs mots, calculant leur temps de parole en fonction d'un timing, veillant à ce que les idées importantes ressortent clairement »¹⁰.

La réunion des comités et associations d'apprenants de Lire et Écrire de mai 2009 a ensuite été l'occasion de discuter de la charte issue de la rencontre d'Édimbourg, de la préciser et de l'amender, en y insérant leurs revendications propres, dans le but de préparer la participation des délégués d'apprenants qui se rendraient en décembre à Belém.

Belém : une participation réussie

1 Le Forum International de la Société Civile

Juste avant que ne commencent les travaux de Confintea VI, fin novembre 2009, les apprenants ont participé au Forum International de la Société Civile (FISC) qui s'est tenu dans les locaux de l'Université fédérale de l'État du Pará (également située à Belém), forum qui a abouti à des recommandations à destination de la rencontre officielle qui le suivrait directement : Confintea VI. Dans sa Plaidoirie de la société civile (document construit au cours du forum), le FISC insistait sur l'urgence de la mise en œuvre de politiques destinées à garantir le droit à une éducation de qualité pour tous et revendiquait la participation de la société civile à cette mise en œuvre et, en son sein, des apprenants jeunes et adultes qui « doivent avoir une voix dans la conception des politiques et la mise en œuvre des programmes les concernant »¹¹ parce qu'ils sont les avocats les plus puissants pour le droit à l'éducation. Plus précisément, le FISC demandait que dans chaque pays soit mise en place « une structure légale de gouvernance de l'éducation des jeunes et des adultes qui spécifie l'engagement aussi bien de la société civile, des représentants des apprenants adultes, des éducateurs que du gouvernement, dans le processus de prise de décision »¹².

¹⁰ Pascale HILHORST, *Un atelier pour transmettre leur message*, in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., p. 72.

¹¹ <https://fisc2009francais.wordpress.com/2009/12/02/la-societe-civile-fait-des-recommandations-a-la-declaration-de-belem>

¹² Ibid.



Ambiance détendue au Forum International de la Société Civile. Photos : Pascale Hilhorst

En cela, le FISC appuyait la recommandation n°11 sur la gouvernance de la Conférence paneuropéenne de Budapest préparatoire à Confintea VI : « *La participation de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques ainsi qu'à la gouvernance devrait tout particulièrement être encouragée et soutenue. Les organisations d'apprenants et les communautés et régions d'apprentissage ont à cet égard un rôle positif à jouer pour lancer, planifier, proposer et appuyer les initiatives d'éducation et de formation des adultes.* »¹³

2 Confintea VI

Cette recommandation sur la gouvernance a bien été prise en compte par les acteurs de Confintea VI puisque, dans le chapitre consacré à ce thème dans le *Cadre d'action de Belém* (document énumérant les engagements des États membres à l'issue de la conférence), il est écrit : « *La représentation et la participation de l'ensemble des parties prenantes sont indispensables à la prise en compte des besoins de tous les apprenants, en particulier les plus défavorisés. À ces fins, nous nous engageons : (a) à créer et maintenir des mécanismes propres à assurer la participation des pouvoirs publics à tous les niveaux de l'administration, des organisations de la société civile, des partenaires sociaux, du secteur privé, de la collectivité et des organisations d'apprenants adultes à l'élaboration,*

¹³ Déclaration paneuropéenne sur l'éducation des adultes, facteur d'équité et d'inclusion dans un contexte de mobilité et de concurrence, op. cit., p. 3.

à l'application et à l'évaluation des politiques et des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ; (b) à prendre des mesures de renforcement des capacités afin de faciliter la participation constructive et éclairée des organisations de la société civile, de la collectivité et des organisations d'apprenants adultes, selon le cas, à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques et des programmes ; (...). »¹⁴

Dans le *Journal de l'alpha* consacré à Confintea VI, Anne Vinérier¹⁵, qui accompagnait les apprenants français, écrivait : « C'est écrit... les organisations d'apprenants adultes doivent être considérées comme des partenaires à part entière. 'De la parole aux actes', tel était l'intitulé de l'exposé de Paul Bélanger qui précédait la clôture de cette conférence. Gageons que cet engagement relatif à la place des apprenants pourra se concrétiser. »¹⁶ Et elle poursuivait : « Cette conférence, exceptionnelle à plus d'un titre, nous a permis de réaliser que les apprenants pouvaient avoir toute leur place dans une manifestation comme celle-ci. Peut-être aurions-nous souhaité qu'ils puissent prendre plus longuement la parole ! Mais ce n'est qu'un début... Nous sommes repartis – apprenants et accompagnateurs – avec ce mot 'ambassadeurs' : que les apprenants puissent être des ambassadeurs pour faire avancer le droit à la formation tout au long de la vie. Ambassadeurs, ils l'ont été pendant Confintea. Pussions-nous leur permettre de continuer à prendre toute leur place ! »¹⁷

Les apprenants, eux aussi, y croyaient. Ils sont revenus gonflés à bloc de Belém, riches de tout ce qu'ils y avaient partagé et appris. Convaincus aussi de la place des apprenants auprès d'autres acteurs pour penser et mettre en œuvre l'éducation des adultes : « Les gens qui pensent que ce n'est pas la place des apprenants dans les forums internationaux ne comprennent pas les apprenants. Ils les jugent directement avant de leur donner la possibilité de devenir

¹⁴ Confintea VI. Cadre d'action de Belém. Exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable, Unesco, 2010, p. 18, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000187789>

¹⁵ Anne Vinérier a été à l'origine de la Chaîne des Savoirs avec une quinzaine d'adultes apprenants de Segré (Maine et Loire, France) en 2001.

¹⁶ Anne VINÉRIER, *Les temps forts de Confintea VI*, in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., p. 81.

¹⁷ Ibid.

autrement. Et pourquoi sont-ils là, ces gens-là ? S'il n'y avait pas d'apprenants, de quoi parleraient-ils ? Si on ne prend en compte que les décideurs, on n'avancera pas. Avant de juger une situation, il faut en connaître tous les paramètres. C'est pour cela que le point de vue des apprenants est indispensable. » (Yves Huysmans, membre du groupe verviétois Osons en parler)¹⁸.

Vers une non-participation d'apprenants à Confintea VII

Suite à cela, on pouvait espérer que les apprenants soient invités à Confintea VII, qui aura lieu tout prochainement à Marrakech du 15 au 17 juin 2022¹⁹, pour contribuer à la poursuite des travaux puisque, de conférence en conférence²⁰, les progrès accomplis sont évalués pour aboutir à la rédaction d'un nouveau cadre d'action remplaçant celui issu de la conférence précédente. Or Confintea VII se déroulera sensiblement différemment de Confintea VI puisque la formule prévue est une formule hybride présentiel-distanciel. À l'heure d'écrire ces lignes, du côté belge, une délégation officielle représentant la Région wallonne, la Communauté flamande et la COCOF (Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale) devrait se rendre à Marrakech pour la conférence²¹. La Fédération Wallonie-Bruxelles serait, quant à elle, représentée à distance par une fonctionnaire chargée des relations internationales et, du côté de Lire et Écrire, on tente actuellement de s'inscrire en ligne afin de participer aux débats. Aucune participation d'apprenants belges n'est prévue. S'il est bien mentionné en fin du programme que « *des témoignages d'apprenants et d'enseignants seront présentés tout au long de la conférence* »²², l'objectif semble non pas de proposer une parole

¹⁸ Pascale HILHORST et Geneviève GODENNE (propos recueillis par), *La place des apprenants à Confintea VI*, in *Journal de l'alpha*, n°175, p. 83.

¹⁹ Voir : www.uil.unesco.org/fr/septieme-conference-internationale-education-adultes?hub=39

²⁰ Confintea I a eu lieu en 1949 et depuis les conférences se succèdent tous les 12 ans en moyenne.

²¹ Chaque pays peut mandater jusqu'à trois délégués.

²² www.uil.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2022/05/2022_05_17_

collective, aboutissement d'un long processus réflexif préparatoire, sur l'éducation des adultes comme ce fut le cas à Confinitea VI, mais plutôt des témoignages individuels de parcours de vie et de formation, ce qui est radicalement différent²³.

Et l'on sait pertinemment que si des représentants d'apprenants ne sont pas explicitement conviés à ce type de participation, tout se passe sans eux, étant alors communément entendu qu'ils sont représentés par d'autres, au mieux les organisations de la société civile qui travaillent avec eux ou qui sont les porte-paroles d'un ensemble d'organismes actifs sur le terrain. Comme le dit Bourdieu : « *Plus les gens sont dépossédés, culturellement surtout, plus ils sont contraints et enclins à s'en remettre à des mandataires pour avoir une parole politique. En fait, les individus à l'état isolé, silencieux, sans parole, n'ayant ni la capacité ni le pouvoir de se faire écouter, de se faire entendre, sont placés devant l'alternative de se taire ou d'être parlés.* »²⁴ Ce qui ne veut pas dire que les associations n'ont pas un double rôle primordial à jouer. D'une part, celui de permettre à ceux qui occupent des positions dominées tant dans l'espace social que dans le champ de production symbolique d'acquiescer « *les instruments de production symbolique nécessaires pour exprimer leur point de vue propre (...)* », soit « *les instruments de rupture avec les représentations qui s'engendrent dans la complicité immédiate des structures sociales et des structures mentales et qui tendent à assurer la reproduction continuée de la distribution du capital symbolique* »²⁵. D'autre part, celui d'être « *des instruments de représentations organisés* »²⁶ des groupes dominés, non pas en tant que porte-paroles de ces groupes mais en tant que porteuses d'une expertise sur les problématiques qui les concernent et de plaidoyers et/ou de recommandations en vue de défendre leurs droits et leurs intérêts au sein des différentes instances où elles assurent ce rôle de représentation.

[CONFINTEAVII_Programme%20FR_TIMES.pdf](#)

²³ Voir à ce propos : Aurélie AUDEMAR, « *Apprendre des apprenants* » dans un colloque : *cap ou pas cap ?*, pp. 94-102 de ce numéro (www.lire-et-ecrire.be/ja226).

²⁴ Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Points Seuil, 2001, p. 263.

²⁵ *Ibid.*, p. 313.

²⁶ *Ibid.*, p. 315.

Sur base de la manière dont se profile Confintea VII peut-on déduire que l'avancée de Confintea VI en matière de participation des apprenants portant une parole collective sur l'éducation des adultes n'aura été qu'une parenthèse bien vite oubliée ? On peut le craindre... Pourtant, quand on lit l'intitulé de la conférence de Marrakech, *L'apprentissage et l'éducation des adultes pour le développement durable : un agenda transformateur*, il est clair que, travaillée et déclinée préalablement en ses différentes composantes avec les apprenants, ces derniers auraient certainement eu un point de vue intéressant et original sur la question.

Pourquoi si peu d'impact de la participation des apprenants au-delà de Confintea VI ?

Confintea VI, un lieu où la parole des uns était plus légitime que celle des autres

Confintea VI, comme toutes les autres conférences du même nom, était une rencontre tout ce qu'il y a de plus officiel. Dans la salle où se tenaient les séances plénières, à l'avant étaient installés les représentants des délégations officielles des 144 pays membres. Devant chaque rangée, il y avait une table sur laquelle un écriteau indiquait le pays d'appartenance de chacun d'eux. À l'arrière étaient assis, sur une simple chaise, les membres de la société civile dont les délégations belges et françaises d'apprenants faisaient partie. Double traitement qui traduisait par l'organisation de l'espace une relation d'inégalité entre les différents participants à la conférence. Cette distribution des participants dans la salle, selon un critère hiérarchique des statuts et des titres (ministres, président·e·s de tels organismes officiels...), marquait le rôle que chacun aurait à jouer au sein de la conférence et reproduisait par là même la hiérarchie habituellement à l'œuvre dans le champ politique. Elle constituait un premier élément susceptible d'assurer un pouvoir symbolique et une légitimité plus importante à ceux qui étaient installés à l'avant-plan. Cette inégalité se trouvait renforcée par les autres caractéristiques du lieu et du dispositif mis en place : la taille et le prestige de la salle (un grand amphithéâtre), la présence d'une estrade pour les discours et tables rondes, les petits

cartons, verres ballon et bouteilles d'eau minérale placés devant les intervenants..., tous éléments qui contribuaient à entourer d'une aura officielle les intervenants qui étaient aussi les participants les plus « prestigieux ». Elle était encore renforcée par divers attributs relatifs au statut social, comme la vestimentation, la manière de se tenir, de s'exprimer (assurance de la voix, fluidité du discours...), etc.²⁷, qui manifestent une appartenance aux groupes situés dans le haut de la hiérarchie sociale et confèrent à leurs membres une autorité réelle mais aussi symbolique.



Séance d'ouverture de Confintea VI. Photo : Anne Fourny

²⁷ C'est ce que Bourdieu appelle « l'hexis corporelle », par laquelle il entend « une certaine organisation durable du corps et de son déploiement dans le monde », le corps étant « le dépositaire de dispositions enracinées » ou encore « le lieu d'une histoire 'incorporée' (...), manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par là, de sentir et de penser » (John B. THOMPSON, *Préface*, in Pierre BOURDIEU, op. cit., p. 25).



Dans la salle : à l'avant, les délégations officielles et, à l'arrière, les autres participants.
Photos : Anne Fourny

Il convient néanmoins de nuancer quelque peu ce tableau puisque, outre des discours officiels assez conventionnels, selon Anne Vinérier, certaines interventions en plénière se sont révélées particulièrement intéressantes, comme celle de la représentante d'une ONG, Enda Tiers Monde, qui milite pour la justice sociale conjointement au respect de l'environnement. Lors de son intervention, elle a proposé que *« les pays optent pour de nouveaux modèles d'éducation intégrant les personnes en tant qu'acteurs sociaux impliqués dans une démarche collective de changement »*²⁸. Des tables rondes se sont également tenues en plénière dont une sur le thème *Inclusion et participation* à laquelle a participé le FISC. Il y a présenté la Charte internationale des apprenants adultes issue de la rencontre tenue à Édimbourg en 2008.

Dans l'amphithéâtre où ont eu lieu les plénières, une parole autre qu'officielle a donc également pu s'exprimer, via les tables rondes où participaient des intervenants de la société civile. Cela ne change cependant rien au fait de la hiérarchie des statuts et de la légitimité plus ou moins grande de la parole des uns et des autres. Cela montre simplement qu'à Confintea VI, il y avait un ordre hiérarchique allant de ceux dont la parole était la plus légitime à ceux dont elle l'était le moins, de ceux ayant le plus de pouvoir

²⁸ Anne VINÉRIER, op. cit., p. 76.

symbolique à ceux qui en avait le moins et dont la parole avait une moindre légitimité, soit une hiérarchie allant, du haut vers le bas, des ministres et représentants des États aux apprenants, en passant par les représentants d'organismes officiels, puis par les représentants de la société civile. En outre, comme le disait Anne Vinérier, les tables rondes ne permettaient pas à tous de prendre la parole puisque seulement quelques intervenants, triés sur le volet, s'y exprimaient pour être écoutés et entendus de tous : « *Si les interventions en plénière peuvent être intéressantes pour poser les problèmes, situer les enjeux, faire état de la situation de l'éducation des adultes dans le monde, elles ne permettent pas un débat entre les participants.* »²⁹

Pour compléter le tableau, aux spécificités du lieu, attributs et caractéristiques des participants, à l'organisation de la prise de parole, il faudrait encore ajouter ce qui est au cœur de l'ouvrage de Bourdieu *Langage et pouvoir symbolique*, soit les rapports de pouvoir qui se manifestent et se développent à travers les actes de communication. Pour Bourdieu, « *les rapports de communication (...) que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs* »³⁰. Il existe en effet différents styles expressifs et ces styles sont hiérarchiquement liés entre eux, cette hiérarchie des styles « *exprimant dans son ordre la hiérarchie [sociale] des groupes correspondants* »³¹. Ainsi, comme il existe une hiérarchie entre groupes ou classes sociales, il existe une hiérarchie entre les styles de langage, certains étant légitimes (ceux relevant du langage bourgeois) et d'autres beaucoup moins (ceux qui caractérisent le langage populaire). Dans nos sociétés capitalistes et inégalitaires, la « valeur » d'une pratique linguistique se mesure alors à sa proximité ou son écart par rapport aux pratiques légitimes, celle des dominants.

Dans des situations officielles d'échanges linguistiques comme le sont les conférences internationales de l'Unesco sur l'éducation des adultes, interviennent aussi, outre les styles de langue (plus ou moins

²⁹ Ibid.

³⁰ Pierre BOURDIEU, op. cit., pp. 59-60.

³¹ Ibid., p. 83.

légitimes), ce que Bourdieu appelle la « *compétence légitime* » ou la « *capacité légitime* », c'est-à-dire « *la capacité statutairement reconnue à une personne autorisée, une autorité, d'employer dans les occasions officielles, la langue légitime, c'est-à-dire officielle, langue autorisée qui fait autorité, parole accréditée et digne de créance (...), qui prétend (avec les plus grandes chances de succès) à être suivie d'effet* »³². Dans un espace officiel, la situation est donc plus favorable à ceux qui sont officiellement mandatés pour parler. Autrement dit : ceux qui ont la compétence statutaire à Confintea, ce sont les ministres et les représentants des gouvernements puisque la conférence débouche sur des recommandations à mettre en œuvre par leurs États respectifs. Ce n'est donc pas parce que les apprenants se sont entraînés à prendre la parole et qu'ils s'expriment impeccablement que leur parole en devient pour autant légitime puisque cette légitimité, dans un lieu comme Confintea, est la résultante du statut de chacun. La parole des uns (celle des officiels) y est donc plus légitime que celle des autres (les non-officiels), quelle que soit le degré de maîtrise de la langue des uns et des autres, celui-ci ne jouant d'ailleurs qu'un rôle mineur à Confintea puisque les discours et autres interventions arrivent aux participants par interprètes interposés. Comme le dit Bourdieu : il existe une « *relation entre les propriétés du discours, les propriétés de celui qui les prononce et les propriétés de l'institution qui l'autorise à les prononcer* »³³.

Résumons : dans les conférences internationales de l'Unesco sur l'éducation des adultes se rencontrent des personnes appartenant au monde des dominants, et plus particulièrement de la sphère politique, et d'autres appartenant à la société civile et ayant une position plus ou moins dominante/dominée dans la société, puisque certains sont plus proches du pouvoir et d'autres du non-pouvoir, comme les représentants du FISC par exemple. Dans de tels lieux, il existe bien une hiérarchie des prises de parole comme il existe une hiérarchie des groupes qui y participent, hiérarchie marquée par la place de chacun de ces groupes dans le grand amphithéâtre et par

³² Ibid., pp. 103-104.

³³ Ibid., p. 165.

le lieu où il leur a été donné de prendre la parole, en plénière pour y faire un discours ou lors d'une table ronde, ou dans un atelier ouvert à tous mais se déroulant dans un espace plus petit, moins prestigieux et fréquenté seulement par une partie réduite des participants.

Ce rapport de pouvoir symbolique s'est matérialisé dans le processus de rédaction du Cadre d'action de Belém. « *Acte de parole* »³⁴, donc à visée performative, ce texte, bien que rédigé au nom de tous³⁵ sur base de l'ensemble des travaux préparatoires à la conférence, était uniquement soumis aux délégations officielles qui étaient donc seules à pouvoir proposer des amendements... amenant à des modifications du texte initial jusqu'à ce que se dégage, entre elles, un accord sur la version finale. On peut dès lors se poser la question : qui ou qu'est-ce qui a permis d'inclure dans ce rapport la participation d'associations d'apprenants à la gouvernance des politiques d'alphabétisation ? Le rapport paneuropéen préparatoire qui le mentionnait déjà ? Le FISC qui est intervenu en plénière lors d'une table ronde ? Les apprenants qui ont pris la parole lors d'un atelier (comme nous allons le voir ci-dessous) ? Une synergie entre deux de ces trois apports ou les trois ensemble ?

La place des apprenants à Confintea VI

À Confintea VI, les apprenants ont pu entrer en contact avec les participants dans le cadre du stand réservé par Lire et Écrire et qui était installé, avec une soixantaine d'autres stands, dans le grand hall du Centre de congrès de l'Amazonie où se tenait la conférence, ce qui a favorisé les rencontres informelles.

³⁴ Par « *acte de parole* », Bourdieu entend un énoncé qui a la propriété d'être à la fois une parole et un acte, ce qui n'est possible que si la personne qui le pose a l'autorité et la légitimité de le faire. Ainsi, par exemple, dans le champ religieux, la phrase « *je te baptise* » ne devient un fait réel si que si elle est prononcée par un ministre du culte, la preuve étant apportée par sa consignation dans le registre de la paroisse.

³⁵ « *Nous, les 144 États membres de l'Unesco et les représentants des organisations de la société civile, des partenaires sociaux, des organisations du système des Nations Unies, des institutions intergouvernementales et du secteur privé (...) adoptons le présent Cadre d'action (...)* » (Cadre d'action de Belém, op. cit., pp. 15-16).



Stand de Lire et Écrire dans le hall central du Centre de congrès.
Photos : Nadia Baragiola (à gauche) et Pascale Hilhorst (à droite)

Ils ont également pris la parole dans un atelier intitulé *La voix des apprenants*. Pour y attirer du monde, ils avaient préalablement investi de leur propre initiative les moments informels pour parler de l'intervention qu'ils y feraient. Chacun devait y parler, à partir de son expérience, de ce que la formation peut entraîner comme changement dans la vie.



Atelier « La voix des apprenants » où les délégations belge et française ont pris la parole.
Photos : Anne Fourny

Un participant canadien venu écouter les apprenants a réagi suite à leurs interventions, notamment à celle de François Brizay, un membre du maillon de l'Anjou de la Chaine des Savoirs : « *Tout d'abord je voudrais exprimer ma plus profonde admiration pour le*

courage dont vous avez fait preuve et aussi pour votre engagement dans l'acte d'apprendre. Je pense que vous l'exprimez bien. En vous écoutant, ce que je me disais, c'est que depuis que Confintea a commencé, on en a entendu des discours des experts, des ministres, des décideurs, des intervenants mais j'ai entendu tout à l'heure la phrase qui résonne le mieux pour moi, ce que Confintea est et devrait être, c'est : les apprenants prennent des risques, c'est maintenant aux gouvernants et aux États à prendre des risques. Et je crois que cette phrase-là résume ce pour quoi nous sommes ici, résume ce qu'on souhaite voir dans la déclaration finale et ça a pris trois jours avant de l'entendre. J'aurais aimé qu'elle soit dite la première journée dans le premier mot d'ouverture avant qu'on nous enterre avec huit heures de discours. Je crois que si ç'avait été dit au début, on serait sur le cœur du travail qu'on doit faire. Je remercie la personne qui a dit cette phrase-là. Pour moi, c'est l'esprit de Confintea. »

Intervention de François Brizay à l'atelier *La voix des apprenants*

« Comme apprenant, on a pris des risques. Nous voulons que les élus prennent leurs responsabilités, qu'ils prennent aussi des risques, qu'ils financent mieux la formation pour des gens comme nous. »

Les apprenants eux aussi étaient bien conscients de la place « marginale » qui leur était donnée à Confintea VI. Ainsi, Noël Van Aerschot, membre du groupe namurois *Y'a pas d'âge*, disait qu'il avait vécu à Belém « *une expérience formidable* » mais il regrettait cependant qu' « *il n'y avait pas assez d'apprenants* »³⁶. Et, à la question « *avez-vous eu l'impression d'être entendus à Confintea ?* », il avait répondu : « *Bof, moyennement car on a eu moins de temps de parole que les ministres, directeurs d'écoles, etc. Je trouve ça illogique. J'ai l'impression qu'on nous donne quelques minutes pour ne pas nous vexer... J'étais heureux et content d'être là, mais il faudrait aller plus loin au niveau de la participation des apprenants.* »³⁷

³⁶ Noël VAN AERSCHOT, *Voyage Destination le Brésil*, in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., p. 55.

³⁷ *La place des apprenants à Confintea VI*, op. cit., p. 82.

Et si Noël débusquait là une attitude condescendante de la part des politiques vis-à-vis des apprenants ? Comme l'explique Bourdieu, les personnes détentrices d'une compétence et d'une parole légitime développent, dans certains cas, des stratégies de subversion des hiérarchies objectives, qui peuvent s'avérer être des stratégies de condescendance³⁸, à l'égard de ceux qui ne les possèdent pas. Le sociologue donne l'exemple de politiciens qui adaptent leur langage pour se rapprocher de l'univers langagier de ceux qui les écoutent. Appliquées aux conférences telles que Confintea, ces stratégies consisteraient à inviter ceux qui se trouvent dans une position sociale hiérarchiquement inférieure dans leur hémicycle alors qu'ils en sont habituellement exclus, et même à leur permettre de s'exprimer dans un espace parallèle, ce qui peut leur donner l'illusion que leur parole est prise en compte. Ceci sans aucune conscience des retombées que cela peut avoir sur des personnes qui s'engagent personnellement dans cette prise de parole – c'est de leur vie qu'ils parlent³⁹ – tandis qu'eux-mêmes s'expriment comme officiels et se limitent à parler d'objectifs, de programmes, de budgets...

Faut-il dès lors s'étonner que l'avancée du Cadre d'action de Belém en termes de participation des groupes et organisations d'apprenants à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques et des programmes d'alphabétisation ne semble pas avoir dépassé le cadre des bonnes intentions ? Noël Van Aerschot avec son « *bof* » avait compris intuitivement tout cela et c'est d'autant plus important dès lors qu'on lui parle, à lui et à tous les apprenants, très tôt dans leur parcours de formation, de Paulo Freire.

³⁸ « (...) les stratégies de subversion des hiérarchies objectives en matière de langue comme en matière culturelle ont de bonnes chances d'être aussi des stratégies de condescendance réservées à ceux qui sont assez assurés de leur position dans les hiérarchies objectives pour pouvoir les nier sans s'exposer à paraître les ignorer ou être incapables d'en satisfaire les exigences [utiliser les formes de la langue légitime qui normalement correspondent à leur position sociale, etc.]. » (Pierre BOURDIEU, op. cit., pp. 102-103).

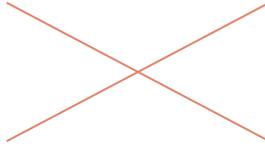
³⁹ Sur la place de la charge émotionnelle dans la construction d'une parole collective basée sur l'expérience de l'analphabétisme, voir : Cécile BULENS, *Place de l'émotionnel dans un atelier de formation-recherche-action*, in *Journal de l'alpha*, n°197, 2^e trimestre 2015, pp. 70-84, www.lire-et-ecrire.be/ja197

Entre leur arrivée au Brésil et leur participation au FISC, les apprenants avaient rencontré des membres du Cercle d'éducation populaire Paulo Freire de Belém.

Lors de cette rencontre, les interlocuteur-ric-e-s des apprenants – principalement des interlocutrices – étaient des étudiant-e-s, par ailleurs actif-ve-s sur le terrain, du département Éducation populaire de l'Université de l'État du Pará qui se destinaient à devenir animateur-ric-e-s en éducation populaire. C'était la première fois que les apprenants présents à Belém entendaient parler de Paulo Freire. De retour de Belém, Noël dira : *« Si tu vis dans la misère, tu dois travailler et tu ne sais pas apprendre à lire et à écrire. Et si tu ne sais pas lire et écrire, tu restes dans la misère et tu mets tes enfants en danger. Là-bas, j'ai entendu parler de Paulo Freire. Ce qui m'a plu chez lui, c'est qu'il voulait que les pauvres soient à la même hauteur que les riches en écriture et en calcul. Cela aide le peuple à sortir de la misère. Ce serait important que l'on parle de Paulo Freire aux adultes qui apprennent à lire et à écrire dans les formations en Belgique. Les apprenants comprendraient mieux d'où viennent les formations en alphabétisation. »*⁴⁰ Et Huguette Vlaeminck, alors directrice de Lire et Écrire Namur – régionale au sein de laquelle le groupe Y'a pas d'âge, dont Noël faisait partie, s'est créé – de réagir en entendant ces paroles de Noël : *« Gloups... trois fois gloups ! Pendant toutes ces années, Noël s'est alphabétisé : il a appris la lecture, il a appris l'écriture, il a fait du français. Noël a aussi eu l'occasion d'expérimenter toutes sortes de démarches qui ont contribué à son alphabétisation. Et pendant tout ce temps, personne – jamais ! – n'a mis des mots sur ce qui se passait, n'a contextualisé le processus, n'a fait l'histoire des fondements de notre conception de l'alphabétisation. Personne n'a expliqué à Noël pourquoi on travaille avec des méthodes émancipatrices. Peut-être a-t-on cru que ça n'intéresserait personne. Peut-être a-t-on pensé qu'il y avait plus important, plus urgent à faire. Peut-être a-t-on craint que Noël ne puisse comprendre. Peut-être n'étions-nous pas en capacité d'en parler dignement. Peut-être étions-nous pressés de remettre Noël à l'emploi. Sans doute y a-t-il un peu de tout ça. »* Et de conclure : *« Finalement, ce qui nous manque peut-être le plus au quotidien, c'est la confiance dans la capacité qu'a chacun à assurer. Et, tout bien réfléchi, qu'est-ce qui nous retient de parler de Paulo Freire avec les apprenants ? »*⁴¹

⁴⁰ La voix des apprenants belges, in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit. p. 102.

⁴¹ Huguette VLAEMINCK, « Malgré le trac et la nervosité, ils ont assuré. », in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., pp. 109 et 111.



Depuis la rédaction de cet article, Confintea VII a bien eu lieu du 15 au 17 juin 2022 à Marrakech, sans délégation d'apprenants.

Comme l'a pointé Timothy Ireland de l'Université fédérale de Paraíba (Brésil) lors d'une intervention à cette conférence, le Cadre d'action de Marrakech marque un grand saut en arrière par rapport à celui de Belém en termes de gouvernance et de construction des politiques publiques. Plus globalement, disait-il, c'est le processus même de Confintea qui a régressé de par l'absence de délégations d'apprenants à Marrakech.